BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

REVUE DE LA SEMAINE.

Vendredi soir, 27 mars.

[illegible]

Marché au coton. [illegible]

FRET DE LIVERPOOL.

[illegible]

TABAC.

[illegible]

MARITIME.

[illegible]

TRANSATLANTIQUES.

Départs d'Europe.

[illegible]

Départs des Etats-Unis.

[illegible]

G. LAVIE,

rue St. Charles.

[illegible]

[illegible] H. TALAMON, 151 rue Royale

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

Samedi, 28 mars 1857.

LES AMOURS DU DIABLE, grand opéra de Grisar.

On commencera à 7 heures.

Lundi.—Dernière représentation de Mme DE LA GRANGE.

Théâtre de la Gaité.

Samedi soir, 28 mars 1857.

Bénéfice de M. W. Davidge—GUY MANNERING, drame—THE JOLLY COBLER, vaudeville.

Théâtre St-Charles.

Samedi soir, 28 mars 1857.

Bénéfice de M. Edwin Booth—THE IRON CHEST, tragédie—A DAY IN PARIS, vaudeville.

Amphithéâtre et Musée

DE SPALDING ET ROGERS,

Encoignure St-Charles et Commercial Place.

Les **Jeunes comédiens du Marais**, formant une troupe de quarante-trois petits acteurs.—Représentation samedi, A MIDI.

CE SOIR,

THE NAIAD QUEEN.

Prix d'entrée, 50 cts. pour toutes les parties de la salle; pas de moitié prix.—Loges de gens de couleur, de 25 à $5; pour une place, 50 cts.

La vente à l'encan de sièges de choix est suspendue. Les sièges sont retenus deux jours à l'avance. Le bureau est ouvert à 10 heures précises.

Armory Hall,

No. 57, RUE DU CAMP.

Panorama historique de voyage

DU Dr BEALE,

Explorations du Dr Kane

Dans les mers Arctiques.

Aussi les Recherches des Anglais et des Danois de

SIR JOHN FRANKLIN

DANS LES ZONES GLACIALES.

A chaque exhibition de cet admirable spectacle, on joindra celle du SIEGE, du BOMBARDEMENT et de l'EVACUATION DE SEBASTOPOL—exécuté par le grand artiste américain, GEORGES HEILGE, Esq., d'après les esquisses de Drawings, prises par les explorateurs.

Exhibition chaque soir à 7½ heures.

Le mercredi et le samedi à 3 heures.

Les billets d'entrée, 50 cents.—Enfants 25 cents.

La célébrité immense, acquise par ce chef-d'œuvre artistique, intéressant, amusant et instructif, justifie son haut mérite. C'est là un spectacle rare et digne d'attirer l'attention générale.

21 mars D. C. LARUE, Agent.

Musée de Vannuchi.

No 107, rue St-Charles.

Presqu'en face du Théâtre St Charles.

Une autre merveille vivante:

Au Musée de Vannuchi,

Un Prodige!

La Merveille de la Géorgie!

La Merveille des Merveilles!

Wm T. ANDREWS

Est né dans le comté de Greene, Géorgie, en 1810; il a 17 ans. C'est sans contredit la plus grande merveille qu'on ait jamais vue.

Il était beau et bien proportionné en naissant, mais sa tête a énormément grossi: elle pèse aujourd'hui 60 livres, et a plus de circonférence. Son corps n'est pas plus gros que celui d'un enfant de cinq ans. Ses pieds, ses bras et ses jambes sont difformes. C'est en un mot la plus grande merveille du siècle.

L'établissement est ouvert de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

Prix d'entrée, 50 cts. Les enfants ne paient que moitié prix. 9mars

Demande.

UNE bonne Première dans les Modes trouverait à s'employer en s'adressant de suite chez Mme P. AUBERT, encoignure Royale et Bienville. 27v

BOUILLOIRE A VAPEUR DE FOWLER.

Patentée le 30 septembre 1856.

CETTE bouilloire permet de faire une grande économie de combustible, occupe très peu de place se nettoie elle-même, se répare facilement et ne coûte pas plus que la bouilloire ordinaire.

Nlle-Orléans, 5 décembre 1856

Je certifie que nous nous servions jusqu'ici des bouilloires à deux cylindres, de 22 pieds de long et 34 pouces de diamètre, pour faire fonctionner une presse à coton de Tyler de 36 pouces. La consommation de charbon était de douze barils par jour. Nous nous servons maintenant d'une des bouilloires à vapeur patentées, de M. D. H. Fowler; elle fait parfaitement l'ouvrage et ne consume que cinq barils de charbon par jour, ce qui est une économie de près de 60 pour cent. Je la considère comme la bouilloire la plus économique qu'il y ait en ce moment et je crois qu'il est de l'intérêt de ceux qui se servent de la vapeur de l'adopter. Les personnes intéressées à économiser le combustible peuvent se convaincre de ce fait en venant au "Lower steam Cotton Press" où la bouilloire fonctionne aujourd'hui.

H. STREAM.

Je partage entièrement l'opinion de M. Stream, ingénieur de la compagnie. J'ai mesuré la quantité de charbon qu'il a fallu pour faire fonctionner la bouilloire.

F. J. FORSTALL,

Secrétaire du "Levee Steam Cotton Press"

Pour les détails relativement aux droits individuels et aux droits de fabriquer et de vendre pour d'autres Etats, s'adresser au soussigné, à sa manufacture de bouilloires, No 171, rue Baronne, ou l'on fait des bouilloires de toute espèce sous le plus bref délai.

28 nov—3m DAVID H. FOWLER.

Stereotyped by A. B. KAY, 84 Apollo Street.

JEAN AUGÉ, coiffeur,

Encoignure Bienville et Chartres, 63,

A L'HONNEUR d'informer sa clientèle et le public qu'il vient de déballer un grand envoi de marchandises arrivées de Paris par le navire l'am Finch, ainsi que des articles du Nord par le Cahawba et Empire City.

Il invite les dames et messieurs à venir visiter les articles suivants, qu'il a en ce moment en magasin:

Grand assortiment de cheveux que l'on fabrique en tout genre chez lui.

Parfumerie fine des maisons:

Vanier,	Société Hygiénique,
Pinaud,	Lubin,
Violet,	Monpelas.

Elixir pour la bouche, du Dr Pierre.

Gants Jouvin pour dames.

Articles de fantaisie, nouveau genre.

Peignes d'écaille assortis, assortiment de fleurs.

Parures en jais, parures perles assorties de couleur, pour bal.

Il se charge de la bijouterie en cheveux.

Leçons de coiffure—Il y a un salon spécialement pour les dames—et un pour les messieurs.

rue Royale No 204 entre St. Philippe et Ursulines. **TEINTURERIE NOUVELLE** *H. HARRIER.* rue Royale No 204 entre St. Philippe et Ursulines.

Elève de la Manufacture Impériale des Gobelins.

—**Teintures et apprêts** perfectionnés par les procédés chimiques les plus récents.

—**Teinture et restauration** à neuf avec l'éclat de leurs couleurs primitives et leurs souplesse de toutes étoffes avariées: mérinos, soieries, velours, rubans, châles cachemires français et des Indes, voiles, tulles, blondes, soie et laine à coudre et à broder, &c., &c.

—**Blanchissage** de toutes sortes d'étoffes écrues et en couleur, coton, laine, soie, fil.

—**Teinture** en couleur des effets noires.

—**Spécialité** pour le dégraissage et nettoyage de tout vêtement, tel que robes, châles, manteaux, habits, gilets, pantalons, redingotes, habillements d'enfant, ainsi que meubles de soie, ou de laine, &c.

Le tout à prix modéré. 10fev—ab

Ecole d'équitation

DU DR L. R. DELRIEU,

Encoignure Bassin et Saint-Louis.

PAR mois et trois leçons par semaine..... $12 00
Tous les jours, les dimanches exceptés, 20 00
Promenades: Chevaux, par cavalier, $2 et $3.
do par cachets, $1 50 et $4 50.
Entrée de manège par cavalier, $2.
Leçons du soir, par mois et trois leçons par semaine, $15.

Leçons tous les soirs, le dimanche excepté. $20.

Les lundi, mercredi et vendredi sont affectés aux messieurs.

Les mardi, jeudi et samedi sont exclusivement réservés aux dames.

Dressage de chevaux en liberté et à la plate-longe, aux allures de basse et de haute école.

Constamment en vente un grand assortiment de chevaux de toute espèce et parfaitement propre de selle et parfaitement dressés, pour cavaliers et amazones.

L. R. DELRIEU, D. M.

Succession de Louis Ducournau,

25 rue de Chartres.

Importation directe.

LES marchands de la ville et de la campagne sont invités à venir visiter les jolies marchandises que la maison vient de recevoir et qu'elle offre au plus bas prix du marché à des conditions très libérales:

Barèges unis et imprimés haute nouveauté
Organdis et jaconats français
Robes barèges et organdis à volants
Brillantines et indiennes françaises
Popelinette légère pour robes
Mousselines, Desindes, guinghams
Rideaux brodés et brochés
Broderies françaises
Rubans de 12, 18, 22, façonnés riches
Dentelles noire et blanche véritable
Voile dentelle noir et blanc
Tulle soie pour mantelets
Mantilles noirs, nouveauté
Schalls dentelle et autres
Alpacas brillant extra fin
Bonneterie, lingerie, &c. &c.

Constamment en magasin articles du pays convenables pour familles et plantations.

Succession LOUIS DUCOURNAU,

9mars 25 rue de Chartres

Nouveautés! Nouveautés!

NOUS ouvrirons lundi, 3 mars, notre assortiment de **Marchandises pour le printemps et l'été.**

Le stock se compose en partie de:

Organdi imprimé riche, robes, barège à volants;
Barèges en pièces, imprimés, riches et ordinaires;
Robes jaconat français, anglais et américains;
Jaconat à volants, robes organdi à volants;
Desindes écossais et à raies, batiste imprimée pour robes, toile peinte, toile du Nord;
Mousseline suisse, brodée et unie; toile d'Irlande de toutes les qualités, platilles; bretagne;
Toile de Paris, toile à draps; bobines, tulle pour moustiquaire; mérinos de l'aturie façonné et uni; nankin uni et à carreaux; coutil pur fil de toutes les qualités, gingas, bandes brodées, gants, mitaines, bas, chaussettes en coton, soie et fil d'Ecosse; parfumerie, &c., &c.

RILLIEUX & REGGIO,

3mars 238, rue Bourbon

TOILES BLANCHES.

NOUS venons de recevoir, par les navires Meridian et Montmorency, de Liverpool, et par les navires Mulhouse et J. E. Coster, du Havre, l'assortiment le plus complet de TOILES BLANCHES qui ait jamais été offert ici.

Elles comprennent en partie:

JACONATS et BATISTE unis, à carreaux et à raies.
NANSOUS et MULL MULLS unis et à raies.
BROCADES, BRILLANTINES et ETOFFES CROISEES de fantaisie.
TOILES D'IRLANDE, PERCALES et MADAPOLAMS, imitation.
MOUSSELINES SUISSES, des INDES et MULL 8/4 et 4/4.
JACONAT et MOUSSELINE SUISSE brodés, brochés et tachetés.
Véritables COURTEPOINTES et COUVERTURES de toilette, de Dresde et de Marseille.

GIQUEL & JAMISON,

12 jan 18 rue de Chartres

Consulat de Belgique.

SONT priés de passer au bureau du Consulat, rue Carondelet No 2, pour successions ouvertes, les sieurs:

PIERRE BONHOMME,
PIERRE RICHARD ou RICHARD,
LOUIS DE WALSHE.

Toute personne qui connaîtrait ou qui aurait connu les susnommés sont instamment priées de passer chez le Consul. 13 mars

X. LAMBERT,

IMPORTATEUR ET MARCHAND

D'eaux-de-vie françaises,

De Vins, de Liqueurs étrangères et du pays, &c.

No 6½, rue des Magasins,

NOUVELLE-ORLEANS.

MAILLOT & SON,

No. 154, rue des Magasins,

Importateurs de Vins, Eau de vie, &c., et fabricants de liqueurs du pays.

14 dec—

Librairie Classique et Religieuse.

MICHON & DESPORTES,

200...... *Rue Royale*...... 200

Livres pour le Carême.

PAROISSIEN ROMAIN très complet, approuvé par Mgr le cardinal-archevêque de Bordeaux, et par Mgr l'archevêque de la Nouvelle-Orléans.

CONDUITE POUR LE CARÊME.
MOIS DE St-JOSEPH.
CHEMIN DE LA CROIX.
QUINZAINE DE PAQUES.

Un immense assortiment de Bouquets pour autels, de Papier et d'apprêts pour fleurs artificielles.

13 mars—

AMISADO de Mallorca—3 pipes d'amisado, en magasin et à vendre par F. GOMA,
14 fev coin Canal et Tchoupitoulas

LIGNE DES STEAMERS

De la Nouvelle-Orléans à Galveston, en touchant aux ports du Sud.

[illegible]

Partant JEUDI, 2 avril, à 8 heures, A. M.

Compagnie des Steamers du Sud.—POUR GALVESTON ET INDIANOLA—Ligne de la malle des Etats-Unis.—Le nouveau et magnifique steamship CHARLES MORGAN, commandant H. Place, partira comme il est dit ci-dessus.—Pour fret ou passage (excellents emménagements) s'adresser à bord ou à

HARRIS, MORGAN & Co, au pied de la rue Julia, en face du débarcadère des steamships.

Les steamships de cette ligne paieront dorénavant le déchargement des marchandises de Powder-Horn à Lavaca.

Les expéditionnaires devront se procurer les connaissements du steamer; il n'en sera pas signé d'autre. 28 mars.

Jour de départ: Dimanche, 29 mars, à 8 heures du matin.

Compagnie des steamers du Sud—POUR GALVESTON ET MATAGORDA—Ligne de la Malle des Etats-Unis.—Le nouveau et magnifique steamship LOUISIANA, commandant W. H. Talbot, partira comme il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, ayant d'excellents emménagements, s'adresser à bord ou à

HARRIS, MORGAN & Co, au pied de la rue Julia, en face du débarcadère des steamships.

Les steamships de cette Ligne paieront dorénavant le déchargement de marchandises de Powder-horn à Lavaca.

Les expéditionnaires devront se procurer les connaissements du steamer; il n'en sera pas signé d'autre. 9mars

Passagers de chambre pour New-York. $60 00.

LIGNE DE LA MALLE DES ETATS-UNIS

Une fois par semaine.

Les nouveaux et magnifiques steamers

AUGUSTA,	1500	do	do	M. S. Woodhull,
FLORIDA,	1300	do	do	Isaac Crowell,
ALABAMA,	1300	do	do	G. R. Schenck,

PARTIRONT DE SAVANNAH

TOUS LES SAMEDIS.

Ces trois steamers comptent parmi les plus grands de la côte et il n'y en a pas qui les surpasse sous le rapport de la vitesse, de la sécurité et du comfort. Ils font le voyage en cinquante à soixante heures et sont commandés par des officiers expérimentés, prudents et polis. Les chambres sont belles et offrent tous les avantages possibles pour un voyage à New York.

Passagers de chambre pour New-York $25
do d'entrepont do $8

AGENTS:

PADELFORD, FAY & co., à Savannah.
SAM'L L. MITCHELL, 13, Broadway, N. Y.

Départ pour la Californie,

Jour de départ; DIMANCHE, 5 avril, à 8 heures précises du matin.

Pour la Californie via la Havane, Aspinwall et Panama—Le steamer EMPIRE CITY, capitaine S. P. Griffin, partira de son wharf, vis à vis la rue St Joseph, comme il est dit ci-dessus, avec les passagers et les malles des Etats-Unis. Il se reliera à la Havane avec le steamship GRANADA et à Panama avec le steamship JOHN L. STEPHENS. Les jours de départ auront lieu à l'avenir le 5 et le 20 de chaque mois, de ce port via la Havane. On peut se procurer des billets pour tout le parcours, au bureau de

23ms ARMSTRONG, HARRIS & CO. 43, rue Natchez.

Ligne de steamships de la malle des E.-U.

Jour de départ; DIMANCHE, 5 avril, à 8 heures précises du matin.

POUR NEW YORK, CHARLESTON, KEY WEST et la HAVANE.—Pour New York par la voie de la Havane. Le magnifique vapeur EMPIRE CITY, commandé par le capitaine S. P. Griffin, partira du wharf situé au pied de la rue ST JOSEPH pour New-York, par la voie de la Havane, dimanche, 5 avril à 8 heures précises du matin, avec la malle et les passagers. Le steamer se reliera à la Havane avec le steamer ISABEL, pour Charleston, via Key West. Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la Compagnie, No. 72, rue des Magasins.

23 mars JENNINGS, LAUGHLAND & Co, Agents

HAVRE—Passage seulement—Le nav. paquebot Am. HEIDELBERG, cap. Rodewald, partira positivement le 11 avril. Pour passage (excellents emménagements) s'adresser à
27mars BAXTER, LOVELL & Co.

BREME—Le nav. brémois SHAKSPEARE, 1re c. cap. Fechler, partira sous peu. Pour reste de fret, s'ad. à BAXTER, LOVELL & Co.
Pour passage, (excellents emménagements) s'adresser à bord, poteau—4e District. 26mars

BORDEAUX—La barque am. WARREN HALLET, 1re. c., capt. Hallet, partira sous peu. Pour le reste du fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.
Pour passage (excellents emménagements,) s'adresser à bord, pot. 36 1er dist. 23 mars

LIVERPOOL—Le nouveau nav. am. MESSINA, 1re c., capt. Bolls, partira incessamment. Pour reste de frêt, s'adresser à
20 mars BAXTER, LOVELL & Co.

LIVERPOOL—Le nav. am. ARUSAK, 1re c., capt. Pollard, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à
20mars BAXTER, LOVELL & Co.

BREME—Le nav. brémois BREMERHAVEN, capt Hilken, partira sous peu. Pour reste de fret s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.
Pour passage, s'adresser à bord. 19mars

LE HAVRE—Le nav. am. SETH PRAGUE, 1re c. capt. Melcher, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à
19 mars BAXTER, LOVELL & Co.

ANVERS—Le nav. am. MORTIMER LIVINGSTON, 1re c., Capt. Samson, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à
BAXTER, LOVELL & CO
Pour passage (excellents emménagements) s'adresser à Baxter, Lovell & Co. ou à bord. poteau No 34, 1er District. 17mars

LIVERPOOL.—(Pas de grains.) Le nav. am. J. WAKEFIELD, 1e c., Capt. Butler, partira immédiatement. Pour frêt de 500 balles de coton, s'adresser à BAXTER LOVELL & Co.

LIVERPOOL—Le nav. am. SAMUEL C. GRANT, 1re c., partira incessamment. Pour fret de 500 balles de coton s'adresser à
17mars BAXTER, LOVELL & Co.

LE HAVRE—Le nav. am. KATE DYER, 1re c. capt. A. L. Dyer, partira incessamment. Pour fret de 500 balles de coton, s'adresser à
14 mars BAXTER, LOVELL & Co.

GENES—Le brick sarde LOUISIANA, 1re c., capt. Bollo, partira incessamment. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

ANVERS—Le nav. am. JOHN HANCOCK, 1re c., capt. Coffin, partira sous peu. Pour fret de tabac ou de coton, s'adresser à
3 mars BAXTER, LOVELL & Co.

BORDEAUX—La barque am. ROMAN, capitaine Lawry, partira sous peu. Pour le reste du fret, s'adresser à BAXTER LOVELL & Co.

LIVERPOOL—Le nav. brémois JOHN LINN, 1re c. capt. Crowell, partira sous peu. Pour fret de 500 balles, de coton, s'adresser à
2mars BAXTER, LOVELL & Co.

LIVERPOOL—Le nav. brémois SILISTRIA, 1re c., capt. Hawkins, partira incessamment. Pour fret de 500 balles de coton, s'adresser à
24fev BAXTER, LOVELL & CO

BREME—Le nouveau nav. am. MAGDALENE, 1re c., capt. Von Hagen, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.
Pour passage, beaux emm., s'ad. au capitaine.

EN débarquement du navire Daphné, venant de Bordeaux:
100 caisses vin rouge St-Julien Médoc, qualité supérieure.
A vendre par HENRY VALETON,
24 mars 90 rue St Louis

EAUX DE VIE—10 quarts de pipes eau-de-vie de La Rochelle, quatrième preuve, G V Berdard
15 huitièmes do do do
10 do do do 1re preuve
15 do Cognac 1re preuve, Aréac Seignette;
En magasin et à vendre sous une réduction raisonnable, pour clore diverses factures sur lesquelles les droits ont été acquittés, par HENRY VALETON,
24 mars 90 rue St Louis

VIN de Haut-Brion—80 caisses de 12 bouteilles Premier grand vin de Chateau Haut-Brion 1849, de Eug Larrieu, propriétaire.
En magasin, à vendre par HENRY VALETON,
24 mars 90, rue St-Louis

SARDINES—50 caisses de 100/2 boites sardines à l'huile de Leguillon-Penanros & Co
20 caisses do de 200/4 do do
25 do do de 200/4 do de B Guilloux
5 do do de 50 boites, de A Gillot & Co
En magasin, à vendre par HENRY VALETON,
24 mars 90 rue St Louis

Sardines a l'huile.

ATTENDU par le navire Daphné, de Bordeaux, une facture de
5000/2 boites sardines à l'huile
5000/4 do do
750 boites do marque de Philippe et Canand
Attendu par le navire John Curtis, de Bordeaux:
1600 boites sardines à l'huile
3000/2 do do do
3000/4 do do do
A vendre par DUNTZE & IKEN,
23 mars encoignure Royale et Conti

EAU de fleur d'oranger—Reçu par le navire Louisiana, de Marseille:
100 caisses fleur d'oranger supérieure, en grandes et petites bouteilles, à vendre par DUNTZE & IKEN,
23 mars encoignure Royale et Conti

ADOLPHE BLACHE,

69, Rue Royale.

VIENT de recevoir par les navires Oregon et Guttemberg un assortiment considérable de marchandises françaises, parmi lesquelles:

Chemises.

Chemises toile à la nouvelle mode;
do batiste brodée;
do mi-toile, à large et petits plis;
do coton, blanches et en couleur;
do toile do do do
Devants de chemises en toile, brodés ou simple.
Cols et poignets de chemises, toile et coton.

Caleçons.

Caleçons toile, de toutes grandeurs;
do coton croisé et tricoté;
do flanelle croisée;
do laine tricotée;

Gilets.

Gilets en fil d'Ecosse;
do coton croisé et tricoté;
do flanelle do do
do do mousseline;
do soie et en coton.

Chaussettes.

Chaussettes fil d'Ecosse, blanches, écrues et couleurs
do soie do noires do
do coton do écrues do
do laine, blanches et grises.

Mouchoirs.

Mouchoirs batiste de tous prix,
do à ourlets,
do à vignettes,
do à douzaines brodés.

Cravates.

Une grande variété de cols, cravates, écharpes en satin, taffetas, moire gros grain, etc. etc., le tout du genre le plus nouveau.

Foulards.

Un assortiment considérable de foulards unis, brochés et imprimés.

AUSSI:

Un joli choix de cannes,
Bretelles en soie et mi-soie,
Gants Jouvin, en chevreau et en castor,
Gants en laine de toute sorte,
Parapluies, peignes et brosses,
Parfumerie fine de Paris,
Porte-cigares, portefeuilles, carnets,
Porcelaines et cristaux,
Objets en bronze de toute sorte,
Meubles et boîtes do do
Eventails riches ou simples,
Peignes en écaille, du genre le plus nouveau,
Meubles brodés, riches et simples,
Palatines et manchettes en fourrures,
Tours de gants et bracelets,
Bijouterie, etc., etc. 17 nov

Grands vins de Bordeaux.

[illegible]

Au Public.

G. DUHAMEL, opticien fabricant dans cette ville depuis [illegible], rue de Chartres, [illegible]

[illegible]

Une paire de verres cristal de roche dans une monture,
En or.... de $12 à $[illegible]
En acier.. de $ 4 à $ 5 Les verres seuls... $6
En argent. de $ 6 à 10
Les verres de lunettes, fins ordinaires
dans monture acier.............$1 00 la paire
Une paire de lunettes en acier, montées en verres fins ordinaires, coûte de $1 50 à 3 50 suivant la qualité de la monture.
Une paire de lunettes d'or en verres fins ordinaires, coûte.............de $7 à 12

Toutes les autres montures de lunettes de fantaisie, les pièces de ces de toutes sortes sont à des prix très modérés.

M. C. Duhamel fait observer au public que, dans son opinion—et c'est aussi celle d'un grand nombre de personnes [illegible]

Outre tout ce qui est nécessaire à la vue, on trouve au magasin de C. Duhamel, les instruments suivants et beaucoup d'autres:

Théodolites, compas d'arpenteur, niveaux, boussoles de poche, graphomètres, [illegible], baromètres, thermomètres, pèse-liqueurs, pèse-bouteille, hygromètres, &c, machines pneumatiques, machines électriques, machines électro-magnétiques, balances et poids de toutes sorte, microscopes, polyoramas, dioramas, stéréoscopes, vues, &c, lanternes magiques, [illegible], règles, &c. Un grand assortiment de lorgnettes-jumelles pour le théâtre, &c. [illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la LOUISIANE

Nouvelle-Orléans, 1er mars 1857.

CONFORMEMENT aux stipulations de sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires: 28 février 1857.

Montant des primes du 12 mars 1856 au 28 février 1857	$570,059 97
Montant des risques non expirés le 12 mars 1856	91,401 62
Montant total des primes	$661,461 29
Savoir:	
Primes sur les Assurances contre l'incendie	$263,317 56
Primes sur les assurances maritimes	249,222 03
Primes sur les risques des riv	148,921 70
	$661,461 29
Moins les primes sur risques non expirés (réservées)	$ 90,211 22
Primes remboursées	7,971 45
	98,182 66
Primes gagnées	$563,278 62
Pertes dans la même période:	
Savoir: Assurances contre l'incendie	$ 45,668 67
Assurances maritimes	160,692 26
Assurances sur les rivières	33,095 72
	$239,362 64
Ré assurances	48,090 20
Dépenses, intérets, etc	20,400 51
	$261,532 43
Bénéfice net pour l'année expirée le 28 février 1857	$301,746 20

L'actif de la compagnie est comme suit:

Hypothèques sur propriétés foncières valant le double du montant prêté	$43,670 00
Actions de Banque, 250 actions, valeur au comptant	27,250 00
Bons de la ville, $20,000 $2	16,400 00
Prêté et garanti par des actions de Banque et des bons	93,300 00
Effets à recevoir, à courte date pour primes	158,366 36
Effets à recevoir, (billets de souscription)	70,417 00
Primes en recouvrement	23,073 [illegible]
Dû par d'autres Compagnies	10,000 00
Scrips d'assurance, etc	21,000 00
En caisse	52,141 34
Total de l'actif	$514,902 61

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Qu'il soit connu que le 17 mars 1857, pardevant moi le soussigné, juge de paix dans et pour la ville ci-dessus mentionnée, se sont présentés Charles Briggs, président, et H. P. Janvier, secrétaire, de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane, de la Nouvelle-Orléans, qui, étant dûment assermentés, conformément à la loi, déclarent que le tableau ci dessus est exact et une copie exacte tirée des livres de ladite Compagnie.

(Signé) CHAS BRIGGS, Président,
(Signé) H. P. JANVIER, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, ce 17 mars 1857.

(Signé) C. M. BRADFORD,

Deuxième Juge de paix pour la paroisse d'Orléans.

La Direction a résolu de payer un intérêt de six pour cent, au comptant, sur les certificats non payés de profit, à partir du deuxième lundi de mai prochain—et a déclaré un dividende de scrip, de trente-quatre pour cent sur le bénéfice net provenant des primes dans l'année expirée le 28 février 1857. Les certificats seront émis, pour ce dividende, à partir du 1er juillet 1857.

CHARLES BRIGGS, Président.
ANTOINE CARRIERE, Vice-Président.
H. P. JANVIER, Secrétaire.

DIRECTEURS:

C Henold,	John Fox,	J W Burbridge,
A Reichard,	R Bragier,	N M Rauch,
E H Fearcy,	Thos. Byrne,	F W Kirchoff,
W A Violett,	R C Cammack,	A Johnson,
A Lecourt,	A R Montgomery,	A. Gammack,
Geo A Fosdick,	W Urquhart,	Wm Frehn,
S S Green,	Rich. Nugent,	T. L. Bay,
A Carrière,	C Pasey,	J. S. Waite,
E Ganucheau,	G W Dunbar,	Chas. Lafitte
T. Thornhill,	H Rodewald,	Leon Queyrouze,
M Pilcher,	A F Nobiom,	J.L. Macaulay.

19mars—1an

Magnétisme.

MADAME ALLUARD,

SOMNAMBULE FRANÇAISE,

RUE BOURBON, 331,

Entre les rues Ursulines et Hôpital.

TRES LUCIDE pour le traitement de toutes sortes de maladies chroniques, réputées incurables par la médecine ordinaire, et spécialement pour les désespérés de maladies nerveuses.

Mme Alluard, longtemps dirigée, en France, par le docteur Foupard, donne des consultations chez elle; elle se rend également auprès des malades qui le font demander, dans quelque endroit du pays que ce soit.

[illegible]

Prix d'admission, 50 cents.

Mme Alluard reçoit tous les jours.

15 nov—M p a&E

CIGARES—750,000 cigares de la Havane, marques véritables, importation directe, de toutes les grosseurs, telles que Regalias, Media Regalia, Conchas, Operas, Londres, Millar, Trabucos, Cazadores, Prensados, Cilindrados, etc, des marques suivantes: [illegible]
A vendre par BORNIO & FRERE,
29 ms 34 rue Gravier

TABAC de la Havane en feuilles—170 balles tabac garanti véritable Vuelta de Abajo, première qualité, pour capes et tripes, en magasin et à vendre par BORNIO & FRERE,
29 ms 34 rue Gravier

CHOCOLAT—1500 livres chocolat d'Espagne, qualité supérieure, en boîtes de 14 livres chacune. A vendre à des prix modérés pour clore une consignation, par BORNIO & FRERE,
28 ms 34 rue Gravier

[illegible] de la Havane—En débarquement du brick Mary Elizabeth, arrivé de la Havane: 250,000 cigares de différentes grosseurs et des marques de première qualité.
[illegible]
En magasin et à vendre par BORNIO & FRERE,
28 ms 34 rue Gravier

CIGARES de la Havane—1,000,000 cigares de choix de la Havane, de [illegible] marques favorites suivantes: Cabañas, Partagas, Cabargas, Cervantes, Ingenuidad, Espanola, Intimidad, Esmeralda, Washington, El Sol, etc.
A vendre par MORENO FRERES,
21 fev 34 Vieille Levée

GRAINES de tabac de la Havane—Un lot de graines fraîches de tabac de Vuelta-Abajo.
A vendre par MORENO FRERES,
21 fev 32 Vieille Levée

CONSERVES de la Havane—30 caisses conserves et confitures assorties, à vendre par MORENO FRERES,
21 fev 34 Vieille Levée

VIN blanc et vin rouge supérieurs en caisses—[illegible]
[illegible]
En débarquement du navire [illegible], venant de Bordeaux, à vendre par R. CAMBIAU & Co,
30 Vieille Levée

SARDINES à l'huile—[illegible] de Philippe & Canaud
[illegible]
En débarquement du navire Isabella, venant de Bordeaux, et à vendre par R. CAMBIAU & Co,
30 Vieille Levée

[illegible]

CHAMPAGNE—[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

M. Baudin et ses Créanciers et les Créanciers de [illegible] Co.—No 10,981.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan public le 1er d'avril 1857, à midi, dans la rotonde de l'Hôtel St Louis, rue St Louis, entre Chartres et Royale, à l'encan public:

Le bail courant de la maison et du magasin situé à l'encoignure des rues Bourgogne et Ste Anne, à raison de $110 par mois payable le premier de chaque mois [illegible]

Conditions—Le montant de l'enchère sera considéré comme le montant du loyer payable promptement jusqu'au 31 octobre 1857.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

21mars—28,31 JOHN M. BELL, shérif de la paroisse d'Orléans.

J. P. Wyche & Cie, vs le bateau à vapeur Belle Gates.—No 10,863—Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

P. M. Brinkley et Cie, vs le même—No 10,989—Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Eggers et al vs le même—No 10996—Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

EN vertu de trois writs de fieri facias, lancés dans les affaires ci-dessus, et par ordre de l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, je procéderai le mercredi 8 avril 1857, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre celles de Camp et de Magasins, à la vente publique et adjudication de:

Le bateau à vapeur "Belle Gates", ses agrès, apparaux, machines et meubles (selon inventaire et plus ou moins [illegible]) tel que ledit bateau se trouve présentement amarré à la rive droite du fleuve Mississipi, en face de cette ville.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Dans la première et la seconde et dernière, ladite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert, à 12 mois de crédit; l'acquéreur fournissant son billet ou obligation, avec caution bonne et solvable, portant intérêt au taux de 8 pour cent l'an de la date jusqu'à parfait paiement.

21 mars—21,28 avril J. M. BELL, shérif de la paroisse d'Orléans

Mme Marbach, dûment autorisée par son mari, vs. Frederick Kreider.—No. 17,382.

Quatrième Justice de Paix.—Paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un writ de fi fa à moi adressé par l'honorable F. Coleman, juge de paix ci-dessus, j'exposerai en vente publique le JEUDI, 2 avril 1857, à midi, au No 7, rue St Pierre susdite Paroisse:

Un lot de meubles, et un lot de groceries, saisis dans l'affaire ci-dessus, pour satisfaire ledit writ.

Conditions, comptant.

23 mars—28 et 1 av JULES BORAPUEU, connétable

Thos. M. D. Davidson contre Wm Hosting.—No 12865

EN vertu d'un writ de fieri facias qui m'a adressé l'Hon. Wm Pilon, cinquième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'encan, en face de mon entrepôt, No 4, rue des Français, entre les rues Esplanade et Victoire, vendredi, 3 avril, 1857, à midi:

Un lot de meubles, saisis dans le susdit procès.

Conditions—Comptant sur les lieux.

25mars—mars 28 et 2 av F. B. HERNANDEZ, Constable

P. Blanco contre Mme Allen.

COUR de Troisième Juge de Paix—Paroisse d'Orléans—No 9174—En vertu d'un writ de fi fa, qui m'a adressé l'hon. J. W. Andrews, juge de ladite cour, je vendrai, vendredi 3 avril 1857, à midi, à mon entrepôt, No 104, rue Dauphine, entre les rues St-Louis et Conti: Un lot de meubles, saisis pour satisfaire ledit writ.

Conditions—comptant.

24mars—28, 2 av J. W. DUPLESSIS, constable

Wm Barry contre H. Nieman—Cour du Troisième juge de paix—Paroisse d'Orléans—No 9170.

EN vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable J. W. Andrews, juge de ladite Cour, je vendrai à l'encan, samedi, 28 mars 1857, à midi, à mon entrepôt, No 104, rue Dauphine, entre les rues Conti et St Louis:

Un beau comptoir de buvette et installations de buvette—Saisis pour satisfaire ledit writ.

Conditions, comptant

17 mars—17,24,28 J. W. DUPLESSIS, Constable

P. Colley contre M. Tait—Cour du Troisième juge de paix—Paroisse d'Orléans—No 9247.

EN vertu d'un writ de fieri facias qui m'a adressé l'hon. J. W. Andrews, juge de ladite cour, je vendrai à l'encan, samedi 28 mars 1857, à midi, à mon entrepôt, No 104, rue Dauphine, entre les rues Conti et St Louis:

Un lot de vêtements, vitrières et meubles, saisis pour satisfaire ledit writ.

Conditions, comptant

17 mars—17,24,28 J. W. DUPLESSIS, Constable

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 11,347.—Je certifie par les présentes, que le 12ème jour de février 1857, jugement a été rendu en cette Cour dans l'affaire de Héloise Ferand, épouse de Louis Séjour, contre Louis Séjour, dans les termes suivants, savoir:

Cette affaire ayant été assumée pour la confirmation du jugement par défaut rendu le 9 février 1857, et la Cour ayant dûment considéré les plaidoiries, les preuves et la loi;

Il est ordonné, jugé et décrété que le jugement par défaut entré dans cette affaire le 9 février 1857, soit maintenant confirmé et rendu définitif, et qu'il y ait en conséquence jugement de séparation de biens entre la demanderesse et le défendeur.

Il est de plus ordonné, jugé et décrété que la demanderesse Héloise Ferand, épouse de Louis Séjour, recouvre du défendeur Louis Séjour, la somme de [illegible] avec intérêt [illegible] depuis la demande judiciaire, ainsi que les frais de ce procès et avec le privilège et l'hypothèque que la loi accorde, en pareil cas, aux femmes mariées.

Jugement signé le 17 février 1857.

(Signé) P. H. MORGAN, juge.

En foi de quoi j'ai signé et scellé les présentes à la Nouvelle-Orléans, ce 17 février 1857, quatre-vingt-unième année de l'Indépendance Américaine.

G. A. WILTZ Député Greffier.

27 fév—6 19,20 m

Felix Arroyo vs. ses créanciers et les créanciers de Henry & Arroyo, No 7716.

ETAT DE LA LOUISIANE—Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la première publication du présent avis, les raisons pour lesquelles le compte enregistré par le syndic ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte, et les raisons pour lesquelles ledit syndic n'obtiendrait pas sa décharge finale dans les présentes.

Par ordre de la Cour, le 17 mars 1857.

[L. S.] SAMUEL GILMORE, Député Greffier

19mars—19,23,26

Succession de C. S. de Veltri.—No 10,901.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de ladite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. P. S. WILTZ, Greffier

19 mars—23 26

Succession de Charles J. M. Vuillermoz—No 11,461.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le tuteur de ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la cour. A. DREUX, Député Greffier

23 mars—23 26,1

Succession de O. Sheldon.—No. 9395.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la cour. A. DREUX, Dép. Greffier

23 mars—26 et 1 av

Succession de veuve Vincent Padron.—No 10,395.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la cour, A. DREUX, Dép. Greffier.

23 mars—26 et 1 av

Succession de veuve [illegible]—No 11303

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Louis Boudousquié, exécuteur testamentaire de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la cour. P. S. WILTZ, Greffier

24 mars—26,28,2

Succession de Pierre Vincent—No 9191.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Louis Antoine, curateur de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. P. S. WILTZ, Greffier

24 mars—28,31

J. L. Dauseut vs. ses créanciers—No 10,582.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par les présentes donné aux créanciers du susdit insolvable et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à partir de la date de la première publication du présent avis, les raisons pour lesquelles le compte final présenté par le syndic dans cette affaire ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains distribués conformément audit compte.

Par ordre de la cour, ce 18 mars 1857.

G. LUMINAIS, Député greffier

20 mars—20,25,30

Succession de Thos. N. Beall—No 5,868.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. P. S. WILTZ, Greffier

20mars—23,26,30

ETAT DE LA LOUISIANE—Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 7353—Municipalité No 1, demandant l'ouverture de l'Avenue Orléans.

A tous ceux que ces présentes concernent, salut. Attendu que les commissaires ci-devant nommés par cette Cour ont déposé une copie de l'estimation et de l'évaluation par eux faites, [illegible] par les personnes intéressées, elles sont, par ces présentes, notifiées que ledit tableau sera présenté à ladite Cour pour être confirmé, le lundi 20ème jour d'avril 1857, à l'ouverture de la Cour.

Nouvelle-Orléans, le 18 mars 1857.

18 mars—au 18 av J. GRAVOIS, dép. greffier

AVIS.

L'Exécution No 120, appartenant à A. Riveron pour cinq actions de la Compagnie Opelousas & Great Western Rail road, ayant été égaré, avis est par le présent donné qu'une application a été faite, pour en obtenir un duplicata.

Nlle-Orléans, 27 février 1857.

28fev—6ms 1m CHARLES CAVAROC.

CHEMISES—46 douz. chemises en toile française; 100 do de devant toile; 166 do do coton, de la dernière façon, à vendre à bon marché, par LEON PIERRE & Co, 61, rue de Chartres

100 douzaines plumeaux de toutes les grandeurs.
A vendre par LEON PIERRE & Co
61 rue de Chartres

[illegible] pour enfants, de [illegible]
LEON PIERRE & Co
61 rue de Chartres

VIN de Champagne—40 paniers vin de Champagne Krug & Co, [illegible] et demi-bouteilles, en débarquement du navire Danube, du Havre, à vendre par [illegible] ROGUEREAU & Co,
17 et 19, rue St-Louis

Chocolat.

REÇU par l'Atlantic, 200 livres chocolat fin de santé et double vanillé, première qualité, en magasin et à vendre par ANT COSTA,
16, rue de la Douane

Tabac en feuilles.

300 balles tabac en feuilles, de qualité Vuelta Abajo, [illegible], en magasin et à vendre par ANT. COSTA,
16, rue de la Douane

HUILE D'OLIVE—[illegible] caisses de 12 bouteilles de la marque Jos. Plagniol, [illegible]
A vendre par R. TALAMON, 151 rue Royale

DRECHE—[illegible] en magasin et à vendre par H. J. HART & Co, 77 et 79, Tchoupitoulas

VENTES A L'ENCAN.

Propriété dans le Quatrième District Succession de George O. Nicholson.

PAR TOURNE & THOMAS.

SAMEDI 28 mars 1857, à midi, à l'Arcade de Banks, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du [illegible] 1857, pour compte de la succession [illegible]

Certains lots de terre situés [illegible] dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 75, borné par les rues Chestnut, Ste Thérèse, Camp et Troisième, désignés par les Nos 7 et 8, [illegible] 20 décembre 1854, déposé [illegible] dans l'office de Ricardo, [illegible]

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois, avec intérêt à partir du jour de la vente, à raison de 8 pour cent par an jusqu'à l'échéance, et intérêt éventuel à raison de 8 pour cent par an, dans un seul paiement à l'échéance, jusqu'à parfait paiement. Lesdits billets seront garantis par hypothèque sur la propriété jusqu'à parfait paiement.

Actes de vente pardevant Robert J. Ker, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 26 fév—4,11,28 mars

Succession de Wm M. Lambeth.

Terres sur la paroisse de Caswell, &c.

PAR J. A. BEARD & Co.

J. A. Beard, encanteur.

SAMEDI le 28 de mars 1857, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 17 de février 1857, l'intérêt appartenant à ladite succession, à savoir:

La moitié indivise des terres et appartenances situées dans la paroisse Caswell, en Ste Rosalie, à savoir:

Le quart est du quart nord-est de la section 23 du township 28 du rang 10 est—le quart sud-ouest de la section 27 et la moitié est du quart sud-est de la section 23 et la moitié nord du quart nord-est de la section 24 et [illegible]

Conditions—Un tiers du prix payable comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente, avec hypothèque sur la propriété.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant T. O. Stark, notaire public.

20 février mars 19,21,28,2av

PAR J. A. BEARD & Co.

J. A. Beard, encanteur.

Succession de John Byrne.

SAMEDI le 4 avril 1857, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, en cette ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 19 de janvier 1857:

Le nègre nommé MAT, âgé d'environ 36 ans, affecté d'une maladie nommée scrofule [illegible], appartenant à ladite succession.

Conditions, comptant.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant A. Ducatel, not. public 2 mars—3,14,21,28,4a

Succession du feu D. F. Burthe.

Propriétés foncières améliorées de très grande valeur, dans le Premier et Quatrième Districts de la Nouvelle-Orléans.—Vente péremptoire et sans réserve, pour opérer un partage définitif entre les héritiers de la dite succession.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

JEUDI, 2 avril 1857, à midi, il sera vendu à l'encan à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans portant la date du 12 avril 1856, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la dite Succession:

Propriétés situées dans le Premier District

1o—Un terrain désigné par le No 1, sur le plan qui sera exposé avant la vente, et formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Calliope. Le dit terrain a 25 pieds 6 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, 28 pieds 3 pouces de face à la rue Calliope, [illegible]

[illegible]

2o—Un terrain désigné par le No 4, ayant 15 pieds 5 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, [illegible]

[illegible]

Propriétés situées dans le Quatrième District.

DEUX TERRAINS désignés par les Nos 1 et 2, dans l'îlet compris entre les rues Nayades, Apollon, Ste Marie et Felicité, ayant chacun 29 pieds de face à la rue Nayades, 27 pieds 8 pouces 2 lignes de face sur le fond, sur une profondeur de 120 pieds [illegible]

[illegible]

Termes et conditions.

Un quart comptant, la balance à 12, 18, 24 et 30 mois de crédit, en billets à l'ordre des acquéreurs, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, à partir de la date jusqu'à l'échéance, [illegible]

Les actes de vente pardevant Selim Magner, notaire public, aux frais des acquéreurs.

28 fev—3,14,21,28,31

EN débarquement du navire Daphné, venant de Bordeaux:
17 quarts Cognac Goldenburg
15 do de Ramond & Co, Rochelle,
120 caisses de 12 bouteilles vin rouge St Estèphe,
[illegible]
30 do do do do Lafitte, bouché en verre,
24 do do do do Latour, do
20 do do do do Haut-Brion do
23 do do do do Margaux do
A vendre par V. & E. MARMAN,
26 mars 20 rue St Louis

MOUTARDE française—En débarquement du navire Daphné, venant de Bordeaux—
50 caisses moutarde française supérieure.
A vendre par DUNTZE & IKEN,
26mars Encoignure Royale et Conti

THON à l'huile—En débarquement, 100/2 boites thon à l'huile et 100/2 boites saumon à l'huile, à vendre par DUNTZE & IKEN,
26mars Encoignure Royale et Conti

PETITS POIS—Reçus par le navire Daphné, de Bordeaux, 1000/2 boîtes petits pois, à vendre par DUNTZE & IKEN,
26mars Encoignure Royale et Conti

FRUITS au jus—50 caisses fraises au jus
10 caisses fraises au jus de 24/2 bouteilles
40 do fruits assortis
30 do do do 24/2 bouteilles,
10 do framboises au jus
10 do pêches au jus
A vendre par DUNTZE & IKEN,
26 mars Encoignure Royale et Conti

JUS—En débarquement du navire Daphné—50 caisses jus de framboise, de fraise et de groseille, à vendre par DUNTZE & IKEN,
26mars Encoignure Royale et Conti

CHAMPAGNE—150 paniers marque Andre
100 do do Gustav Ruppe
50 do do Gordon bleu.
En grandes et ½ bouteilles, à vendre par SCHMIDT & ZIEGLER,
21 mars No 9 rue Gravier

VIN rouge—300 barriques St-Julien Médoc,
25 do do do 1854;
5 do do do [illegible]
1000 caisses, diverses marques et qualités, à vendre par E. LAMBERT,
6 mars 66 rue des Magasins

EN débarquement du navire Daphné de Bordeaux:
64 caisses fruits à l'eau de vie
40 caisses fraises au jus de J. Pesson de Nantes
[illegible]
A vendre par R. TALAMON,
[illegible] 151 rue Royale

WHISKY—100 barils whisky Winkler.
A vendre par BENITE & GRIMA,
27mars 73 rue Gravier

DIVERS—150 barils eau-de-vie de New-York
50 barils genièvre de do.
A vendre par BENITE & GRIMA,
27 ms 73 rue Gravier

ATTENDU par le navire Curtis, de Bordeaux;
300 barriques vin rouge pour famille
150 do do supérieur
100 do vin blanc [illegible]
A vendre par BENITE & GRIMA,
25 mars 73 rue Gravier

[illegible]
GALLARD & PASCAL,
nos 97 et 99 Vieille Levée

[illegible]
GALLARD & PASCAL,
nos 97 et 99 Vieille Levée

JAMBONS—[illegible]
GALLARD & PASCAL,
nos 97 et 99 Vieille Levée

WHISKY—[illegible]
GALLARD & PASCAL,
nos 97 et 99 Vieille Levée

PORC en grenier—[illegible]
GALLARD & PASCAL,
nos 97 et 99 Vieille Levée

[illegible]
GALLARD & PASCAL

VIN en caisses, de bouteilles et demi bouteilles [illegible]
NUMA LACOSTE & Co,
[illegible] rue Royale

EAU-DE-VIE [illegible]
R. TALAMON,
151 rue Royale

QUINES—[illegible]
[illegible]

[illegible]

[illegible]

40 [illegible]

Succession de Wm M. [illegible]

PAR J. A. BEARD & Co.

J. A. BEARD, encanteur.

[illegible] il sera vendu à l'encan, à la rotonde de la Bourse St-Louis [illegible]

1o—WILLIAM, nègre, âgé d'environ 29 ans, bon [illegible]

[illegible]

3o—PHILIS, négresse âgée d'environ 15 ans, habituée aux travaux des champs, pleinement garantie.

4o—JOHN, mulâtre âgé d'environ 26 ans, bon domestique de maison, palefrenier et cocher, pleinement garanti.

5o—CLARISSE, négresse âgée de 35 ans, bonne domestique de maison, servante et cuisinière, pleinement garantie.

6o—MARY, mulâtresse âgée d'environ 22 ans, bonne cuisinière et excellente blanchisseuse et repasseuse, et son fils nommé Henry, âgé d'environ 6 ans, ayant beaucoup mine, tous deux pleinement garantis, sans défaut.

7o—OLIVER, nègre âgé d'environ 27 ans, charpentier, frappeur dans une forge, aussi employé à bord des bateaux à vapeur, en bonne santé, à sa défaut.

8o—FANNY, négresse âgée d'environ 23 ans [créole], bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse et domestique de maison, et ses deux enfants: MARY-ANN, mulâtresse âgée d'environ 7 ans, domestique de maison et BETSY, négrite âgée de 2 ans. Lesdites esclaves sont fortement recommandées et pleinement garanties.

9o—MARTIN, nègre âgé d'environ 20 ans, habitué au travail à la vapeur dans un moulin à scie, bon charretier, domestique de maison et nègre de champ, pleinement garanti.

10o—GEORGE, griffe âgé d'environ 21 ans, habitué à travailler à bord des bateaux à vapeur, et rouleur de balles de coton, garanti des titres seulement, marronneur.

11o—NANCY, griffonne âgée de 21 ans, habituée aux travaux des champs, pleinement garantie.

12o—PETER, nègre âgé d'environ 25 ans, bon faiseur de bloc et de pompes et un peu charpentier, pleinement garanti.

13o—CAROLINE, griffonne âgée de 16 ans, excellente domestique de maison et coiffeuse, pleinement garantie.

14o—MARY-JANE, âgée d'environ 28 ans, parfaite blanchisseuse et repasseuse, et son fils nommé LEROY, âgé d'environ 4 ans, tous deux pleinement garantis.

Conditions—comptant.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Wm Shannon, notaire public.

On peut examiner les susdits esclaves avant la vente, au bureau des encanteurs, à l'Arcade de Banks.

27 mars

GRANDE VENTE

De trois magasins en briques à quatre étages en face du débarcadère de S. Bost.—Comprenant ces briques à trois étages, sur la Levée.—Deux terrains faisant face aux rues Vieille Levée et Gallatin.—Résidence en briques à trois étages.—Grande construction en bois servant d'école, et trois beaux terrains faisant face à la rue de l'Esplanade.—Construction en briques à deux étages à l'angle des rues Champs-Elysées et Grands Hommes.—Terrains d'encoignure et autres.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

MERCREDI, 1er avril, à midi, il sera vendu dans la rotonde de l'Hôtel St. Louis, sans aucune réserve:

TROIS TERRAINS, dans l'îlet compris entre les rues Bienville, Conti, Vieille Levée et le Chemin Public, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent. [illegible]

[illegible]

4—UN CERTAIN TERRAIN, dans l'îlet compris entre le Chemin Public et les rues Gallatin, Hôpital et Quartier. [illegible]

[illegible]

11—UN CERTAIN TERRAIN formant l'encoignure des rues Champs Elysées et Grands Hommes, [illegible]

[illegible]

13—UN AUTRE TERRAIN formant l'encoignure des rues Marigny et St-Jean Baptiste, [illegible]

[illegible]

Termes et conditions—Un tiers comptant; la balance à 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et garantis par hypothèque sur les propriétés vendues [illegible]

Les actes de vente pardevant M. T. Guyol, notaire public. 21 mars

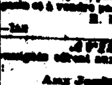

Bottes, Souliers et Chapeaux.

6000 caisses en magasin, comprenant un assortiment complet et de choix de bottes, souliers et chapeaux pour hommes et enfants; chaussures (toutes les variétés) de dames, de demoiselles et d'enfants. Ces articles ont été choisis expressément pour le marché du Sud et sont offerts à bon marché, à des conditions libérales, par

R. H. AUDOIN, Nos 12 et 14, rue de la Douane.

Constamment en magasin, un bel assortiment de brodequins Bonnets, à vendre au plus bas prix du marché.

Aux marchands commissionnaires.—1000 paires brodequins Bonnets assortis, à vendre à bas prix.

Les ordres des marchands commissionnaires sont remplis avec un soin tout particulier. 14 fev

Machines à briques.

MACHINES à briques, patentées, de A. Hall, en magasin et à vendre par R. M. BARLOW & Co,
24 juin—1an 18, rue du Canal

AVIS.

LE soussigné offrent aux plus bas prix du marché:

Aux Jardiniers,

Haricots, rouges et blancs, en quantité [illegible]

Aux Planteurs et Commissionnaires, [illegible]

[illegible]

1000 [illegible]

[illegible] F. PARENDE & SON,
12 rue des Magasins

Couteaux pour [illegible] les cannes.

800 COUTEAUX en magasin et à vendre par R. M. BARLOW & Co,
[illegible] 18 rue du Canal

R. D. BEACH,

DROGUISTE ET APOTHICAIRE,

[illegible]

[illegible]

EN débarquement du brick Legione de [illegible]:
[illegible]
A vendre par R. TALAMON,
151 rue Royale

80 [illegible] Bordeaux!!
[illegible]
A vendre par LOUIS F. MAYNET,
26 janv 30 rue Toulouse

C. O. [illegible]

12 BARRIQUES années 1850
[illegible]
A vendre par LOUIS F. MAYNET, Seul agent,
[illegible] rue Toulouse

EN débarquement du navire Isabelle, venant de Bordeaux:
[illegible]
A vendre par A. CABRIERE,
[illegible] 60 Vieille Levée

Bonnets! Bonnets! Bonnets!

REÇU par le Cahawba de New-York: [illegible]
LEON & PINSARD,
[illegible] 22 et 24, rue Royale et Bienville

EN débarquement du navire Lenore, de Bordeaux, [illegible]
A vendre par PABLO GELPI,
[illegible] 100 Vieille Levée

VENTES A L'ENCAN.

Grande Propriété avec Maison de Résidence, Jardin, Arbres fruitiers, etc., à la jonction du Chemin du Bayou et de la rue de l'Esplanade.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 28 mars 1857, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

Un grand morceau de terre faisant face à la jonction de la rue de l'Esplanade et du Chemin du Bayou, mesurant 167 pieds 10 pouces et 5 lignes de face aux rues du Bayou et Esplanade, sur 366 pieds de profondeur et 100 pieds sur la ligne du fond qui fait face à la rue Compagne. Ensemble les deux maisons de maîtres de quatre chambres chacune, cuisines, chambres à domestiques, écurie, hangard et autres bâtisses qui s'y trouvent, jardin, arbres fruitiers, etc., citerne, water-works, etc.

La rue du Bayou est pavée et les banquettes sont faites.

Conditions—Un tiers de l'adjudication comptant et l'acquéreur assumera le paiement de deux billets de $5000 et l'autre de $1500, tous les deux payables le 15 au 18 mars 1858, pour la balance de l'adjudication, 36 mois de crédit, en billet portant 8 pour cent d'intérêt, du jour de la vente et garanti par hypothèque sur ladite propriété. 21 mars

Résidence située sur la rue des Remparts.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 28 mars 1857, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

Un certain lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Ste Anne et Dumaine, mesurant 31 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue des Remparts sur une profondeur d'environ 121 pieds ou plus. Ensemble, une maison en briques (basse) contenant deux salons avec chambres, deux chambres à coucher, salle à manger, galerie, etc., et dans l'attique deux chambres, deux cabinets, vestibule, etc. Deux cuisines en briques à deux étages, contenant en tout huit chambres, etc.

Conditions—Un tiers comptant, et le reste à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur ladite propriété.

Vente sans réserve pour cause de départ.—Jolie petite maison d'une construction bien soignée.—Trois maisons en bois sur les rues Conti et Villeré, près de l'encoignure.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 28 mars 1857, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Bienville, Dumaine, Franklin et Treme, mesurant 26 pieds 7 pouces et 3 lignes de face à la rue Bienville, sur une profondeur de 107 pieds entre lignes parallèles. Ensemble une maison bien construite et des meilleurs matériaux, No. 235, ayant deux corridors, deux chambres à coucher, un cabinet, une galerie, plus une autre chambre et deux cabinets dans l'attique, cuisine basse de quatre appartements, cours, latrines, hydrant.

Quatre terrains près de l'encoignure des rues Conti et Villeré, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4. Les lots Nos. 2 et 3 mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Conti, sur une profondeur de 60 pieds ou plus. Ensemble les maisons qui s'y trouvent, contenant chacune quatre chambres, deux cabinets, galerie, etc. cuisines de quatre pièces chacune, etc., latrines, cuves, etc.

Le lot No 1 mesure 22 pieds et plus de face à la rue Villeré, sur une profondeur de 24 pieds et plus. Ensemble une construction haute de quatre appartements, cuisine, latrines cuves, etc. Ces quatre maisons sont divisées chacune en deux locations et ont droit à une allée commune ouvrant sur la rue Villeré.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur lesdites propriétés. 23 mars

Vente sans réserve de 150 lots de marchandises de saison, vêtements, articles de fantaisie, cigares allemands, fusils, etc.

PAR M. BARNETT Jr & FRERE.

SAMEDI, 28 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, encoignure Chartres et St. Louis, un assortiment de marchandises fraîches de saison comprenant en partie, jacopats, desindes, mousselines blanches et en couleurs, indiennes claires, ginga 61, coutils 2l uns, à carreaux et fantaisie, cotonnade française, bris à mouchoirs, bas, chaussettes, chemises blanches et en couleurs, pantalons de cotonnade et de coutil, habits, chapeaux de paille, etc.

—AUSSI—

Cigares allemands de première qualité. Fusils à deux coups, bijouterie et montres. 27 mars

Grande vente, sans réserve, de marchandises étrangères et du pays.

PAR M. PEYCHAUD & Co,

C. Gérard, Encanteur.

MARDI 31 mars, il sera vendu à 10 heures A. M. à leur magasin d'encan, No 23, rue de la Vieille-Levée:

30 balles cotons écrus 4/4 Appleton, Indian Head, Stark & Ozark.
20 caisses indiennes Philp Allen, Cocheco & Pacific.
10 caisses denims, Otis & Columbian
12 balles cotons écrus fins.
20 caisses cotons blancs assortis.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
5 caisses mouchoirs blanches à carreaux et rayés.
5 caisses ginghams.
[illegible]
2400 douzaines mouchoirs batiste.

—Aussi—

125 lots consistant en toiles d'Irlande, toile à draps, bombasine, mousselines à carreaux, mousselines à pois, damassés, barèges, serviettes, mouchoirs blancs, dentelles, bas, jaconats et mousselines brodées, etc.

Conditions libérales à la vente

Les marchandises pourront être examinées de bonne heure le jour de la vente. 26mars

Habillements d'été, Chapeaux gris et noirs, Chemises blanches, etc.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

LUNDI 30 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, No 40, rue de Chartres, No 77:

30 douzaines chapeaux gris et noirs.

A 11 heures (ou premier):

Un grand assortiment d'habillements de 300 lots d'habillements d'été, chemises de coton, chemises blanches, cravates, &c.

Conditions à la vente. 28 mars

Coutellerie, Fusils à deux coups, Quincaillerie, Pistolets et Accordéons.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

LUNDI prochain, 30 du courant, à 10 heures et demie, il sera vendu à leur magasin d'encan, encoignure des rues St-Louis et Chartres, No 128:

Une grande facture de Rotines, accordéons, coutellerie et quincaillerie, comprenant en partie couteaux de poche et couteaux de table, rasoirs, fusils à deux coups, pistolets, tire-bouchons, etc. Tous les lots sont sujets à l'acheteur.

Conditions comptant. 28 mars

Succession de Célestin Lefebvre.—Terrains dans le faubourg Marigny.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Seconde Cour de District de la Nlle Orléans, en date du 6 mars 1857, il sera vendu en vente publique le SAMEDI, 11 avril 1857, à midi, dans la Rotonde de l'Hôtel St Louis, pour le compte de la dite succession:

DEUX LOTS DE TERRE dans le faubourg Nouveau Marigny, de cette ville, désignés par les Nos 28, 29, [illegible] rues Baga-telle, Greatmen et l'Amour, mesurant chacun vingt pieds de face sur la rue Bagatelle, sur environ cent vingt pieds de profondeur, mesure française.

Conditions—comptant.

Les actes de vente pardevant O de Armas, not. pub. 25mars—4fi18,28,4,11av.

Succession du Révérend FELIPPE ASCENCIO—Terrains et Maisons sur la rue des Bons Enfants, et un îlet de terre au Faubourg Franklin.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Troisième Cour de District de la Nlle Orléans, en date du 3 févr. 1857, il sera vendu en vente publique, SAMEDI, 11 avril 1857, à midi, dans la Rotonde de l'Hôtel St Louis, pour le compte de la dite succession:

1o—Un certain LOT DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Bons Enfants, Bagatelle, Good Children et Amour, [illegible]

2o—Un autre LOT DE TERRE dans l'îlet borné par les rues des Bons-Enfants, Bagatelle, [illegible]

3o—UN ILET DE TERRE situé au faubourg Franklin, désigné par le No 74 et borné par les rues Mandeville, Marigny, Magistrats et Lois, mesurant (en français) 260 pieds de face aux rues Mandeville et Marigny, et 200 pieds de face aux rues Magistrats et Lois.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de 6 et 12 mois en billets garantis par hypothèque sur les propriétés vendues. Les dits billets porteront 8 0/0 d'intérêt par an après leur échéance jusqu'à parfait paiement.

25mars—4f,18,28, 4,11av.

Troisième vente à l'encan de 250 tableaux à l'huile

De célèbres peintres anciens et modernes.

PAR TOURNE & THOMAS, Encanteurs.

MERCREDI, jeudi et vendredi, 1, 2 et 3 avril prochain, à 7 heures, dans la galerie de tableaux de Suisse, No 33, rue St-Charles, près Gravier.

La galerie est ouverte de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi et de 5 à 10 heures P. M., jusqu'au jour de la vente. 26mars

A vendre à l'amiable.

LES soussignés offrent en vente à l'amiable un bel atelier d'esclaves, consistant en nègres et négresses, dont 20 jeunes femmes et 11 jeunes hommes, et les bons forgerons.

Le tout sera vendu en BLOC à des termes accommodants. J. A. BEARD & Co,
25 mars No 8 Arcade de Banks

A. GAGARD & BESTEN,

46 rue de Chartres 46

ONT l'honneur d'informer le public et à leurs amis qu'ils viennent de recevoir par le Paris Finch et le steamer français Alma, un riche assortiment consistant en:

Plaques d'épaule riches,
Porcelaine fine de Montpelas & Labia,
50 douzaines bas de coton pour enfants,
Chemisettes d'homme,
[illegible]
Gants Jouvin et mérinos,
200 cravates pour hommes et gilets,
Ombrelles de tout prix, de [illegible],
Un assortiment complet de mercerie, jupons crinoline,
100 douzaines bretelles, haute nouveauté,
Bourses et porte-monnaie, dernier genre.

Aussi: une magnifique glace du style le plus nouveau et le plus riche qui ait paru. 24 nov

Vins de Bourgogne.

40 BARRIQUES marque Bergasse
25 caisses muscat de Frontignan
30 de Vermouth, à vendre par FERROS & BORDELOIS,
30fev—1an Enc. Royale et Dumaine.

CIGARES HAVANE—Un grand assortiment de Regalias, Demi et Medium de Regalias Londres, Cazadores, Conchas, Londres, Médianos, Millars, et plusieurs autres de grandeurs différentes.

Les marques sont Cabanas, Globe, Gustavus, Venedianas, Palacio de Cristal, Washington et plusieurs autres en grande réputation.

Aussi—Plusieurs lots de choix attendus.

A vendre par CABALLERO & RABUALDO,
7mars 28 Vieille Levée entre Douane et Bienville

DIVERS de la maison Appert:
10 caisses champignons 1/2 boites.
10 do petits pois 1/2 do
5 do truffes 1/2 do
5 do jus de fraises.
A vendre par S. THOMAS,
11 mars No 9 rue Gravier

J. FERROS H. FERROS E. BORDELOIS

FERROS & BORDELOIS,

Encoignure Royale et Dumaine,

IMPORTATEURS de vins, liqueurs et conserves, et marchands de groceries en gros et en détail.

26—1an

Chicorée! Chicorée!

5 caisses de 100 bouteilles de chicorée liqueur dite Laborrague, à vendre à $6 50 la douzaine de bouteilles, par LEON & PINSARD,
17mars 22 et 24 rue Bienville et Royale.

Lange & Gonzales,

MARCHANDS DE FOIN, MAIS, AVOINE, &c., &c.

No 11, Front Levée, près Bienville.

[illegible]

Les ordres pour la campagne sont promptement exécutés. 24ms

MAIS—[illegible] en magasin et à vendre, en lots au [illegible], par LANGE & GONZALES,
11, Front Levée, près Bienville

AVOINE—[illegible] sacs avoine blanche et noire, prime, en magasin et à vendre par LANGE & GONZALES,
11, Front Levée, près Bienville

[illegible], en magasin et à vendre par LANGE & GONZALES,
11, Front Levée, près Bienville

MOUTARDE FRANÇAISE—[illegible] caisses de la marque Bordin & Maille, [illegible]
A vendre par R. TALAMON,
151 rue Royale

EAUX-DE-VIE de La Rochelle—16 futailles, demi preuve pâle, de la marque de Hivert [illegible], en débarquement du navire [illegible], de Bordeaux, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
27, Vieille Levée

VINAIGRE de vin blanc et rouge, vert [illegible]
A vendre par LACOSTE & Co,
[illegible] rue Royale

VENTES A L'ENCAN.

Vieille cuisinière et blanchisseuse.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI 28 mars 1857, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

[illegible] négresse âgée d'environ 60 ans, sujet très fidèle, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse et domestique de maison garantie des vices et maladies prévus par la loi, excepté qu'elle souffre quelquefois de douleurs rhumatismales.

Conditions—comptant. 27 mars

Vin de Catalogne très foncé.

PAR BERNARD TURPIN.

SAMEDI 28 mars, à 5 heures de l'après midi, il sera vendu à l'encan sur la Levée, vis à vis la rue du Quartier, 2me District:

100 demi pipes vin de Catalogne très foncé;
40 quarts do do do;
6 demi pipes de muscat.

En débarquement de la barque Laura, venant de Barcelone. 27 mars

Vente continuée à la succursale de T. F. Guion, No. 5, rue St. Charles. Le stock entier de marchandises riches de fantaisie, parfumerie, articles de toilette, brosses, peignes, chemises, cravates, coutellerie, fusils, etc.—Vente sans réserve.

PAR L. A. LEVY, Jr Encanteur.

Bureau No. 78, rue de la Commune.

SAMEDI, 28 du courant à 10 heures, il sera vendu au magasin No 5, rue St-Charles, tout le stock d'articles riches comprenant, fusils de choix, pistolets, coutellerie de tous genres, argenterie plaquée fine, parfumerie française, poudres, peignes, brosses, parfumerie, accordéons, éventails en perle et autres, voyage, porte monnaie, sacs de voyage, [illegible], pièces d'étoffe, etc., etc. Dans le même temps sera vendu le bail du magasin. [illegible]

Conditions—Toutes sommes au dessous de $200, 60 jours de crédit en billets endossés à satisfaction du vendeur. 27 mars—2

Marchandises sèches étrangères et du pays.

PAR VINCENT & Co.

IL sera vendu, samedi 28 du courant à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 25 rue de la Douane:

15 caisses cotons blancs
5 do guinghams
11 balles jaconats français imprimés
2 caisses parasols riches
1 do corsets français

Egalement—175 lots de marchandises sèches de saison. 27mars

Tapis Aubusson et tapis de velours.

PAR VINCENT & CO.

IL sera vendu, samedi 28 du courant à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 25 rue de la Douane:

2 tapis de velours, riches.

Egalement—Une facture de toiles cirées supérieures. 27mars

Eventails chinois. Eventails chinois

PAR VINCENT & Co.

IL sera vendu, samedi 28 du courant, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 25 rue de la Douane:

10 caisses Eventails chinois. 27ma

Vente d'articles de fantaisie pour cause de changement.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

SAMEDI, 28 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu au No 40 rue de Chartres, entre les rues Bienville et de la Douane:

Un grand assortiment d'articles de fantaisie tels que miroirs allemands, cartes à jouer, bilboquets, couteaux, fourchettes, boutons en acier, [illegible] en soie, cadenas, lignes, passementeries, chapeaux, chaquettes, jouets, paniers et une variété d'autres articles, &c.

Conditions à la vente. 25mars

Maison en briques rue St Philippe près de la rue Royale—Magasin en bois rue du Quartier près de la rue St Claude—Résidence sur les rues Esplanade et Chemin du Bayou près de la rue Claiborne, avec jardin, parterre, arbres, etc.—Terrain et cuisine rue St Philippe.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 4 avril 1857, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues St Philippe, Dumaine, Royale et Bourbon, mesurant 30 pieds de face à la rue St Philippe sur une profondeur de 60 pieds. Ensemble une maison en briques No 75, contenant quatre pièces, galerie, cabinet, cuisine, latrines, citerne, etc.

Un lot de terre situé dans l'îlet borné par le Chemin du Bayou et les rues Quartier, St Claude et Treme, mesurant 27 pieds et plus de face à la rue du Quartier sur une profondeur de 50 pieds et plus. Ensemble, un grand magasin en bois à deux étages, etc.

Deux lots de terre situés dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Claiborne, Derbigny et Chemin du Bayou, désignés par les Nos 1 et 2. Le lot No 2 mesure 61 pieds et 6 pouces de face à la rue de l'Esplanade, sur une profondeur de 155 pieds et plus d'un côté et 162 pieds et plus de l'autre côté.

Le lot No 1 mesure 20 pieds plus ou moins de face à la rue du Bayou, sur une profondeur moyenne d'environ 160 pieds. Ensemble une maison en bois, dépendances, etc.

Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Saint Philippe, Dumaine, Johnson et Prieur, mesurant 30 pieds de face à la rue St Philippe, sur une profondeur de 100 pieds. Ensemble une cuisine et dépendances qui sont sur la cour.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur ladite propriété.

Les actes de vente pardevant A. Ducatel, notaire public. 24 mars

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI 4 avril 1857, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

Deux lots de terre situés dans l'îlet borné par les rues Conde, Levée, Quartier et Esplanade, désignés par les Nos 1 et 2. Le lot No 1 mesure 47 pieds de face à la rue du Quartier, sur une profondeur de 117 pieds [illegible]. Le lot No 2 mesure [illegible]

[illegible]

2o—Un autre lot de terre attenant à ceux ci-dessus décrits, [illegible]

3o—Dix lots de terre près de la mer et situés sur la partie la plus élevée de l'île [illegible]

[illegible]

Conditions—Pour la propriété—un tiers comptant, et le reste à 6 et 12 mois [illegible]

[illegible] 23 mars

CHANGEMENT DE DOMICILE

CHARLES LEVY,

Chirurgien Pédicure.

A transféré son domicile de la rue Royale, au No 162 rue Royale, entre St Louis et Toulouse.

EXTIRPE les cors, ognons, durillons et ongles entrés dans les chairs, sans la moindre douleur, dans l'espace de dix minutes. On peut mettre la chaussure sans éprouver le moindre mal.

Les prix sont de $1 par cors, ou dix piastres par abonnement. L'abonnement comprend une visite mensuelle des pieds, au domicile du pédicure, de 1 heure à 5 heures après midi. La visite pour les dames aura lieu chez elles. J'ai attendu d'être sûr de mon succès [illegible] que je puis guérir les cors. Voilà dix ans que je suis à la Nouvelle-Orléans, et je n'ai jamais vu personne qui pût faire guérir radicalement, [illegible]

CHARLES LEVY.

26ov—4m Rue Royale 162, entre St Louis et Toulouse

Machines pour mouler

Les Briques, patentées, de A. Hall.

(Patente renouvelée le 14 octobre 1856.)

CES machines sont employées partout aux Etats-Unis et sont garanties supérieures à toutes les autres. On peut faire des briques avec de la terre à moitié pétrie; cinq hommes et un cheval peuvent donner facilement 10 000 bonnes briques par jour et un nègre peut faire fonctionner ces machines. Le prix d'une machine complète est de $250.

Nous sommes autorisés à référer les acheteurs aux planteurs de la Louisiane, du Mississipi, de l'Alabama, &c, qui s'en servent.

A vendre par R. M. BARLOW & CO,
18, rue du Canal

Agents pour la Louisiane, le Mississipi, l'Alabama, l'Arkansas et le Tennessee 17jan—6m

GROSJEAN & BENETEAU,

No 52, rue Royale, encoignure Bienville,

[redacted]

Informent respectueusement leurs amis et le public en général, que par suite de leur changement de domicile, ils ont entièrement renouvelé leur stock.

On trouvera constamment chez eux un assortiment varié de meubles de tout genre, tels que, mobiliers de salons et de chambres à coucher en bois de rose, acajou et noyer, en meubles cottage de différentes couleurs et dimensions, etc., lits, porte chapeaux, lavabos, etc., en fer bronzé.

Ils entreprennent, comme par le passé, les poses de rideaux et tapis, les réparations et échanges et louent des meubles pour soirées et parties.

La grandeur de leur local leur permet également de prendre des meubles en magasinage. 10 nov

Changement de domicile

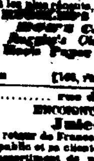

Le soussigné annonce à ses clients de la ville et de la campagne, et au public en général, qu'il a transporté son

Atelier Typographique

rue de Chartres, No 105, près l'enc. Toulouse,

N'ayant rien épargné pour mettre ses habitués de la ville et les planteurs de la campagne à même d'avoir les impressions faites aussi bien et à aussi bon marché que pouvent le faire ses confrères du Premier district, il ose espérer qu'il obtiendra le patronage de ceux à qui il s'adresse.

Indépendamment d'un vaste matériel—aussi vaste que celui de la plus grande imprimerie de la Nouvelle-Orléans, il s'est procuré des presses des systèmes les plus récents, savoir:

[illegible] ROTARY PRESS,
[illegible] CARD PRESS,
[illegible] Circular Card Cutter,
[illegible] Paper Cutting Machine.

H. MERIDIER,
27jan 1[illegible], rue de Chartres—Nlle-Orléans

65......... rue de Chartres........ 65

ENCOIGNURE BIENVILLE.

Jules Boisse,

DE retour de France, avise respectueusement le public et sa clientèle à venir visiter le magnifique assortiment de marchandises fraîches et de toute sorte qu'il a choisies lui-même à Paris, et qu'il vient de recevoir par les navires Oregon, Guttemberg, Pontluch, les steamers Alma, François Arago, et le dernier Southerner, etc., et qui se composent des objets suivants, savoir:

Tabletterie fine;	Gants Jouvin;
Bijouterie de	do laine;
Cristaux;	Chemisettes coton écru,
Coffrets Marie-Thérèse;	laine, soie et fantaisie;
Parles de coiffures;	Gilets tricot et caleçons
Porte-monnaie en ivoire,	flanelle, &c.;
do	Spécialité des Parfumeries
Nécessaires de dames	suivantes:
et d'hommes;	Lubin, Pinaud, Société hy-
Jumelles;	giénique, Eau et Poudre
Fleurs artificielles;	dentifrice et Vinaigre de
Brosserie;	toilette du Dr Pierre,
Peignes écaille, galerie,	Odontine et Elixir du Dr
etc.;	Pelletier.
Orfèvrerie fine;	CHEVEUX.
Chemises toile et coton;	Grand assortiment de che-
Gants, parapluies toile	veux pour hommes et
et coton;	pour dames, toupets,
Cravates soie et Cols	bandeaux, tresses, Marie
fantaisie;	Stuart, etc. etc.

Il tient toujours son salon de coiffure et de barbe, comme par le passé; il n'a rien négligé les meilleurs ouvriers dans cette partie. Il continuera d'apporter les plus grands soins à satisfaire ses clients et continuera à se charger lui-même des leçons de coiffure aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. 22 déc

VENTES A L'ENCAN

Domestique de maison et couturière à l'encan.

Dans la rotonde de la Bourse St-Louis.

PAR J. A. BEARD & CO.

J. A. BEARD, encanteur.

SAMEDI le 28 de mars 1857, à midi, dans la rotonde de la Bourse St Louis, rue St Louis, il sera vendu à l'encan:

L'esclave MARY-ANNE, mulâtresse âgée d'environ 18 ans, bonne domestique de maison, sachant bien coudre, pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—comptant.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Wm Shannon, notaire public. 28 mars

Bonne cuisinière, un peu coiffeuse et bon [illegible].

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 28 mars 1857, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:

MARGUERITE, négresse âgée de 31 ans, bonne cuisinière, un peu coiffeuse, bonne domestique de maison, fidèle et bien recommandée, garantie contre tous vices et maladies prévus par la loi.

Acte de vente pardevant P. Lacoste, notaire public.

Conditions—comptant. 24 mars

Fine blanchisseuse, repasseuse et tayauteuse.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI 28 mars 1857, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

VICTOIRE, négresse âgée d'environ 45 ans, très fine blanchisseuse, repasseuse et tayauteuse, garantie contre les vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—comptant. 25 mars

Excellente cuisinière, blanchisseuse et repasseuse à l'encan.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI 28 mars 1857, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:

MARIE ELVINE, mulâtresse âgée d'environ 21 ans, parlant l'anglais, le français et l'espagnol, excellente blanchisseuse, repasseuse, couturière et gardienne d'enfant, pleinement garantie.

Conditions—comptant. 25 mars

Deux terrains de choix avec de vieilles bâtisses en bois, formant l'encoignure des rues Bourbon et Hôpital, ainsi que des actions de la Banque des Citoyens.

PAR N. VIGNIE, encanteur

SAMEDI 28 mars 1857, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

Deux lots de terre mesurant ensemble, au pied français, 60 pieds de face à la rue de l'Hôpital, sur une profondeur de 51 pieds 10 pouces et faisant face à la rue Bourbon. Ensemble une maison en bois et toutes les améliorations qui s'y trouvent ainsi que 51 actions de la Banque des Citoyens qui y sont attachées.

Termes et conditions—L'acquéreur paiera $7000 comptant et assumera le paiement d'un stock note de $1480 en faveur de la Banque des Citoyens, et renouvelable tous les ans selon la Charte de la Banque, et aussi le paiement du dernier bond de construction de $61 dû le 1er mai 1857. Pour la balance de l'adjudication un crédit de [illegible] en un billet endossé à satisfaction et portant hypothèque sur la dite propriété.

24mars—8

Maison et terrain face à la rue Villeré, près de l'Esplanade.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 28 mars 1857, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

Un lot de terre dans l'îlet borné par les rues Villeré, Robertson, Columbus et la Harpe, mesurant 29 pieds 3 pouces 1 ligne de face à la rue Villeré, sur 129 pieds 3 pouces sur la ligne la plus rapprochée de la rue Columbus, 160 pieds 3 pouces et 7 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue La Harpe, et de 30 pieds 10 pouces sur la ligne du fond—Ensemble la maison contenant deux chambres, un cabinet, galeries, citerne, puits, latrines, etc.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 6 et 12 mois en billets portant hypothèque sur ladite propriété. 24 ms

Lot de terre situé dans le 2e District.

PAR MIGUEL HERNANDEZ Jr.,

Encanteur.

IL sera vendu samedi 28 mars 1857, à midi, dans la rotonde de l'hôtel St Louis rue St Louis entre Chartres et Royale, la propriété ci-après décrite:

Un lot de terre situé au faubourg Marigny de cette ville, faisant partie du terrain No 242 du plan dudit faubourg, [illegible] 30 pieds de face à la rue Craps, [illegible] sur 127 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, [illegible] côté de la rue des Français, [illegible] le terrain No. 242, [illegible] propriété de Nicolas Dessaulet. Ensemble la construction et dépendances dudit lot de terre, sans exception.

Termes et conditions de vente—[illegible] comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets garantis par hypothèque sur la propriété [illegible] vendeur, dans le cas de non paiement à l'échéance, lesdits billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant Joseph Cuvillier, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

26 mars—28 et 28

Vin de Catalogne et vin d'Oporto

PAR R. B. SYKES

LUNDI, 30 du courant, à 8 heures P. M., il sera vendu sur la Levée, en face de la rue du Quartier, Deuxième District:

40 pipes vin d'Oporto doux
40½ pipes vin d'Oporto doux
40½ do do blanc doux
20 caisses figues
En débarquement du navire Fanny [illegible], venant de Barcelone.

Conditions à la vente. 24 mars

Vente par catalogue de broderies de Paris, rubans, ombrelles, parapluies, parasols, corsets et chemises françaises.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

MARDI, 31 mars, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No. 77:

Un grand assortiment comprenant:

800 lots de broderies de Paris tels que, bandes Jacquard et jaconat et percales, jupes Fischus, cols de jaconat et mousseline, cols à manches brodés, etc. etc., consignés expressément pour le commerce de la Nlle Orléans.

—AUSSI—

600 cartons rubans de St Etienne, [illegible]
10 caisses ombrelles et parasols pour dames
5 do de parapluies pour hommes
5 do de corsets français assortis.

AUSSI:

600 douzaines chemises françaises, blanches et en couleur.

Conditions à la vente. 24mars

GRANDE REDUCTION

SOIERIES, SOIERIES, SOIERIES.

AYANT reçu par les derniers arrivages du Havre, plusieurs caisses de SOIERIES DE FANTAISIE de la saison dont j'ai avancées, nous les vendrons à des prix très réduits.

Ils comprennent en partie:

SOIERIES GLACÉES A CARREAUX, COUPURES VIVES—50 cents.

FOULARDS GLACÉES A CARREAUX ET A RAIES—65 cents.

SOIERIES SUPERIEURES A RAIES ET OMBREES—$1.

Avec notre stock de SOIERIES RICHES qui seront vendues à une grande réduction, à partir de ce jour.

GIQUEL & JAMISON,
27janv No 18, rue de Chartres

EN débarquement du navire Isabella, de Bordeaux:

30 caisses fruits au jus de Rodel
2 do do do Ivy-[illegible]
[illegible]
20 do do cadeaux
30½ do boîtes champignons
20 do petits pois
20 do pâtes truffes
20 do thon à l'huile
20 do saumon à l'huile
20 do anchois à l'huile
20 do maquereaux à l'huile
10 do lamproie
10 do cassis d'oie
10 do truffes
10 do royans.
A vendre par FERROS & BORDELOIS,
7[illegible] Enc. Royale et Dumaine

Grandes Nouveautés en Papiers peints,

DELCROIX,

Rue de Chartres, 100,

REÇU par les derniers arrivages du Havre un des plus beaux assortiments de papiers peints qui aient jamais été importés à la Nouvelle-Orléans.

Au nombre des nouveautés on remarquera et on voudra signaler une magnifique collection de papiers historiés, représentant tous les épisodes saillants de la prise de Sébastopol.

Quant à l'assortiment de papiers riches, tels que velours, satins, dorés et bordures de toutes qualités et de tous les goûts, il faut absolument le visiter pour se faire une idée de la variété qu'il renferme.

Les papiers ordinaires et communs sont par vitement établis dans leur genre et le tout à des prix très modérés.

Il reçoit par tous les arrivages de France des vois de papiers peints de tous les genres.

11 nov DELCROIX, 100 rue de Chartres

Papiers peints! Papiers peints

157, *encoignure Chartres et Toulouse.*

E. CHRISMAN vient de transférer son magasin à encoignure Chartres et Toulouse, pour cause d'agrandissement et de surcroît de marchandises. Le soussigné engage les personnes qui l'ont honoré de leur confiance, à venir dans son nouveau magasin visiter les nouveaux papiers qu'il vient de recevoir par le navire Lanche, venant du Havre. Le public, il prévient le public en général que, malgré son agrandissement, il n'a pas augmenté ses prix. On pourra s'en convaincre en venant visiter son magasin.

E. CHRISMAN.

11 mars— Encoignure Chartres et Toulouse

BLOUSES nouvelles pour enfants de 2 à 5 ans.

5 malles blouses nouvelles en drap léger, haute nouveauté, pour enfants.

A vendre par LAGAY & LECANU,
27jan Importateurs, 30, rue de Chartres

PARDESSUS en castorine pour enfants de 6 à 12 ans

4 malles pardessus véritable castorine, article nouveau, pour enfant.

A vendre par LAGAY & LECANU,
27 jan 30, rue de Chartres

REÇU par le Cahawba—500 douzaines chemises d'enfans, plus nouveaux, à vendre à très bas marché, par LAGAY & LECANU,
27jan Importateurs, 30, rue de Chartres

MALLES—100 malles américaines et françaises, à vendre à très bon marché par LAGAY & LECANU,
27jan Importateurs, 30, rue de Chartres

CHEMISES de Charvet pour hommes—100 douzaines véritables chemises toile de Charvet, plus nouveaux, toile, qualité supérieure.
A vendre par LAGAY & LECANU,
27jan Importateurs, 30, rue de Chartres

REÇU par le Cahawba—10 malles habillements et affaires pour enfants et jeunes gens, consistant en pardessus, gilets et pantalons de la dernière mode.
A vendre par LAGAY & LECANU
27jan Importateurs, 30 rue de Chartres

ABSINTHE—200 caisses C Lecoultre,
100 do S F Berger,
100 do Leuba, Auguste
A vendre par SOSTHENE THOMAS,
11 mars 9 rue Gravier

GARANTIE AVEC SECURITE.

C. ROUYER,

153, RUE DE CHARTRES,

Entre Toulouse et St-Louis.

Plaqueur, Galvaniseur d'or et d'argent

MANUFACTURE de plaques et couverts, service de table et de cuisine, tels que:

Cuillères, fourchettes, plats, corbeilles, Chandeliers, candélabres et toute espèce d'ornements de tables d'église, appartements, steamboats, etc.

Réparations de vieille argenterie remise entièrement à neuf, ainsi que montres, pendules, bijoux, etc.

Locations, pour soirées, de couverts, plateaux, etc.

Il vient de recevoir aussi, un bel assortiment de

chronomètres, montres, régulateurs, pendules [illegible], fournitures d'horlogerie, etc, qu'il offre à vendre en gros et en détail aux prix de fabrique.

Note—Chaque article garanti sortant de mon magasin est poinçonné ainsi:—C. Rouyer—avec l'année de l'acquisition.

Aussi d'or et d'argent. 21mar

BOUTEILLES vides—En débarquement du steamboat Jean [illegible]—75 caisses contenant chaque 144 bouteilles à madère
A vendre par NUMA LACOSTE & Co,
5 mars 147 rue Royale

VINS en barriques et demi barriques—30 barriques vin rouge St Julien Médoc
40 barriques vin rouge Cote de Médoc
40 do do Montgaillard
40 do do St Emilion vieux
20 do do St Julien Médoc vieux
20 do do Château Margaux do
24 do do Château Lafitte do
72 do de vin blanc Haut Sauternes.
Egalement un assortiment en demi barriques.
A vendre par NUMA LACOSTE & Co
[illegible] 147 rue Royale

SANGSUES—SANGSUES.

[illegible] veuve PROVOST, a un grand dépôt continuel, rue Bourbon, 173, entre Toulouse et Ste [illegible]

Therese, a constamment en main un grand assortiment de sangsues hongroises et [illegible] en gros et en détail aux prix les plus réduits.

Les ordres pour la campagne exécutés promptement. 25 avril